SBB CFF FFS

Phoca PDF

© Photo CFF

Cartes journalières dégriffées « Commune » CFF - Nouvelle offre dès le 1er février 2024

Dès le 1er février 2024, une nouvelle offre des CFF a vu le jour afin de remplacer les anciennes cartes journalières. Ce nouveau concept consiste en la mise à disposition d'un accès à une plateforme fédérale qui permet de gérer un contingent prédéfini de cartes pour l'ensemble de la Suisse.

- La disponibilité des cartes journalières peut être consultée sur www.cartejournaliere?commune.ch/fr ou en contactant le Service des finances et de l'informatique.
- La commande ne peut plus être effectuée directement en ligne mais exclusivement au guichet. Pour Ecublens, il faut vous rendre au Service des finances et de l'informatique pour réaliser la transaction, car cette dernière ne peut être effectuée que par du personnel communal, et régler simultanément le montant dû.
- Le contingent de cartes journalières est national et non plus communal, ainsi les prix sont identiques dans toutes la suisse et il n'est plus nécessaire d'habiter dans la Commune proposant la vente des cartes CFF.
- La possession d'un demi-tarif permet d'obtenir un prix réduit.
- Les cartes journalières « Commune » sont disponibles en prévente uniquement dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Elles ne peuvent pas être achetées le jour du voyage.
- Elles sont disponibles en deux niveaux de prix : le niveau inférieur est obtenu pour un achat jusqu'à dix jours avant le départ.
- Ces cartes donnent droit à la libre circulation dans tout le rayon de validité des CFF, en première ou en seconde classe, le jour indiqué sur la carte.Ces cartes permettent également de voyager avec les cars postaux, ainsi qu'un grand nombre de lignes de bus, chemins de fer et bateaux.

Je souhaite acquérir une carte journalière dégriffé CFF « Commune » :

1. Je me rends sur le site internet www.cartejournaliere-commune.ch/fr
2. Je sélectionne la date de mon voyage.
3. Je vérifie que des cartes journalières dégriffées « Commune » sont encore disponibles et je prends connaissance des tarifs.
4. Si des cartes sont disponibles, je me rends au guichet du Service des finances et de l'informatique, place du Motty 4, 1er étage, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Phoca PDF

5. Les billets étant nominatifs, il est nécessaire de connaître les noms, prénoms et dates de naissance de chaque voyageur.

6. Le Service des finances et de l'informatique achète immédiatement le nombre de billets désirés pour la date souhaitée.

7. Je paie mes cartes journalières « Commune » au guichet du Service des finances et de l'informatique en espèces, par Twint ou par carte de débit.

8. Les cartes journalières dégriffées « Commune » peuvent être imprimées ou envoyées par e-mail.

Guichet pour réaliser la transaction :

Service des finances et de l'informatique
Place du Motty 4 (1er étage)
1024 Ecublens
Tél. 021 695 33 30

finances@ecublens.ch

Horaire d'ouverture:
Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Horaires des trains et renseignements CFF

Pour tout renseignement sur les zones de validité et les conditions d'utilisation de l'abonnement, veuillez prendre contact avec Rail Service au 0900 300 300 (CHF 1.19/min.) ou vous adresser au guichet d'information CFF le plus proche.

www.cff.ch

Phoca PDF